

## 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918



Le 11 novembre 2008, nous commémorerons le 90<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'armistice de 1918. Cette 1<sup>ère</sup> guerre mondiale fut destructrice aussi bien pour les vainqueurs que pour les vaincus : huit millions de morts auxquels s'ajoutent six millions d'invalides ou de mutilés.

Ces événements semblent appartenir à l'Histoire dans une Europe pacifiée et prospère. Nous le devons pour partie au sacrifice de ces jeunes mobilisés sur le front des différents conflits. Il est important de ne pas l'oublier.

Nous comptons sur une importante participation à la cérémonie du souvenir ce 11 novembre 2008 à 10h30 au monument aux morts.

## Elections Prud'homales

Les élections prud'homales auront lieu le 3 décembre 2008 à la salle des fêtes, place de la Mairie de 8h00 à 18h00.

Le vote physique à l'urne est la règle dans la commune du lieu de travail. La présentation d'une pièce d'identité sera demandée.

Le vote par correspondance est possible, mais vous devrez poster votre pli suffisamment tôt pour qu'il soit arrivé au bureau de vote avant le 3 décembre. Les consignes nécessaires vous seront communiquées avec le matériel de vote que vous recevrez courant novembre.



## Départ du Père Michel SIGONNEY



Le Père Michel SIGONNET prend sa retraite. Curé de la paroisse pendant vingt deux années, il a accompagné nombre d'entre nous dans leurs joies et leurs peines et a participé activement à la vie de notre village. Nous l'en remercions.

Il a choisi de résider à Martignat pour sa retraite. Nous le croiserons avec plaisir !

## Fiche des associations

En complément du site Internet, nous allons insérer régulièrement dans le Martignat info une fiche présentant les différentes associations recensées sur la commune. Une première fiche accompagne ce numéro.

Nous demandons aux Présidents de chaque association de mettre à jour leurs textes de présentation, d'actualiser les images et de faire passer les éléments en mairie dès que possible. Pour des raisons pratiques et dans la mesure du possible, nous souhaitons recevoir les éléments sous forme numérique à cette adresse : [martignat@wanadoo.fr](mailto:martignat@wanadoo.fr)

La publication suivra l'ordre d'arrivée des informations à raison de 2 ou 3 associations présentées par trimestre. Le site Internet sera mis à jour simultanément.

## Tennis Club de Martignat

### RECHERCHE ENCADRANT BÉNÉVOLE

Les années passant, Lucienne TREUILLET (notre Lulu) souhaite prendre sa retraite sportive cette année. Le tennis club de Martignat recherche donc une personne bénévole (homme ou femme) pour encadrer les enfants de l'école de tennis le mercredi. Lulu formera son, sa remplaçante puis se désengagera progressivement pour une transition en douceur.

**Pour tous renseignements ou candidatures, veuillez vous adresser à Messieurs Bernard DELHOMMEAU (04 74 81 15 83) ou Gérard TOURAINE (04 74 81 10 76)**



N° 30  
octobre 2008

## Sommaire

- A propos de la Poste
- Rentrée scolaire
- Nouveau responsable technique
- Connaissez-vous bien votre village ?
- 90<sup>ème</sup> anniversaire du 11 novembre 1918
- Elections Prud'homales
- Retraite du Père SIGONNEY
- Fiche des associations
- Le Tennis Club recrute
- Supplément Associations
  - ▶ Amicale des Anciens Combattants de Martignat-Groissiat
  - ▶ Vétérans du Foot de Martignat

## Manifestations

### OCTOBRE 2008

**Samedi 11 et dimanche 12 :** Bourse d'échange des Sapeurs Pompiers

**Dimanche 26 :** Exposition artisanale du Club de l'amitié du Lange

**Vendredi 31 :** Soirée des récompenses, Municipalité

### NOVEMBRE 2008

**Mardi 11 :** Commémoration du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice

**Vendredi 21 :** Soirée beaujolais des Vétérans du foot

**Samedi 29 :** Repas des Aînés Municipalité et C.C.A.S.

### DECEMBRE 2008

**Dimanche 7 :** Loto du sou des Ecoles

**Samedi 13 :** Noël en fête de l'ASCOR

## A propos de La Poste ...

La Poste a entrepris de restructurer son réseau de bureaux de poste suivant des critères d'activités. Celui de Martignat ne générant qu'une charge correspondant à un tiers des heures d'ouverture, La Poste a choisi de se désengager et nous a proposé d'installer, soit une Agence Postale Communale, soit un point Poste chez un commerçant.

Dans le but de conserver une activité postale acceptable sur la commune, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir une Agence Postale Communale. Celle-ci sera aménagée dans les locaux de la mairie et sera tenue par les secrétaires de mairie. Une convention sera signée entre les deux partis prévoyant une compensation financière mensuelle de La Poste.

La plupart des services courants de la Poste y seront assurés : vente de timbres, vente de prêt à poster et emballages Colissimo, dépôt de colis y compris recommandé, retrait d'objet recommandé, garde ou réexpédition du courrier et retrait ou dépôt d'argent dans la limite de 300 € par semaine avec une **confidentialité totale**. De l'agence postale communale, il n'y aura aucun accès au détail du compte des clients (solde, débits, crédits ...).



Pour les opérations postales et financières plus spécifiques, il faudra s'adresser à la Poste d'Oyonnax avec possibilité de rencontrer sur rendez-vous, un conseiller financier dans un bureau aménagé à la Mairie.

Quant aux entreprises, nous leur demandons de contacter Mme BERTANI au 04.74.81.73.71 pour les questions relatives à leur activité.

Un terminal informatique sera à disposition des clients pour consulter leur compte CCP au moyen de leur carte bancaire.

Une boîte aux lettres sera implantée sur la place de la mairie pour recevoir les plis ne nécessitant pas l'intervention d'un agent ou en dehors des heures d'ouverture.

Cette nouvelle organisation devrait donner davantage satisfaction aux clients avec des services pratiquement équivalents et des horaires d'ouverture plus larges correspondant à ceux du secrétariat de mairie : 13h30 - 17h00 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi et 10h00 - 12h00 les mardi et jeudi.

Pour ce qui est d'un distributeur de billets, la municipalité prendra des contacts avec différentes banques. Ces équipements complexes et onéreux sont installés dans des agences principales ou des lieux très fréquentés. Il sera sans doute difficile d'en obtenir la mise en place vu la taille de notre commune.

Pour moi-même et les différents Conseils Municipaux qui se sont succédés, l'animation du village et les services aux habitants ont toujours été et continuent d'être une préoccupation majeure. Il faut aussi que chacun apporte son écot. Car on aura beau mettre en place des services ou faciliter l'implantation d'activités commerciales, ils disparaîtront inévitablement si les habitants de Martignat ne les utilisent pas.

Le Maire,  
**Guy Jacquot**



## Rentrée scolaire 2008-2009

De nouveaux programmes sont mis en œuvre dès cette rentrée de septembre. Les horaires des classes sont modifiés en conséquence : les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7 h 40	Accueil garderie	13 h 30 – 16 h 30	Ecole
8 h 10	Ouverture des portes	16 h 30 – 18 h 00	Etude du soir
8 h 20 – 11 h 20	Ecole		
11 h 20 – 12 h 05	Soutien scolaire ou garderie (12 h 15)		

### ECOLE MATERNELLE : 72 élèves / 3 classes



Pascale LANGLE Carole MICHEL Véronique FAURE Véronique ABDELGHAFOUR

Véronique FAURE	Classe des petits	25 élèves
Carole MICHEL (directrice)	Classe des moyens	23 élèves
Véronique ABDELGHAFOUR et Pascale LANGLE (le mardi)	Classe des grands	24 élèves

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles ou ATSEM

De gauche à droite :

Nicole DEL CIANCIO, classe des grands et garderie à l'école maternelle

Francine BERNARD, classe des petits et cantine

Myriam DEL CIANCIO, classe des moyens, garderie et étude à l'école primaire



### ECOLE PRIMAIRE : 135 élèves / 6 classes



Aurélie DELONGEAS Thomas MONTOURCY Karine MITAUX Gilles REY Valérie TODARO Béatrice DEBOST

Béatrice DEBOST (directrice)	CP	21 élèves	Remplacée à 25 % par Julie MARTINEZ
Valérie TODARO	CE1	23 élèves	Remplacée à 20 % par Amandine BERNET
Gilles REY	CE2	26 élèves	
Thomas MONTOURCY	CM1	22 élèves	En remplacement de Céline HELLERINGER (congés maternité)
Aurélie DELONGEAS	CM1/CM2	20 élèves	En remplacement de Sandra GOUTILLE (congés maternité)
Karine MITAUX	CM2	23 élèves	Remplacée à 20 % par Julie MARTINEZ

## Départ et Arrivée au Service Technique



Roger JULLIARD

Hervé COLLETAZ

Après 19 ans et 3 mois de service dans notre commune, l'actuel responsable technique, Roger JULLIARD fait valoir ses droits à la retraite à compter du 4 octobre 2008.

C'est Hervé COLLETAZ, adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe qui lui succède depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Il aura la responsabilité du service technique avec 4 collaborateurs et du suivi administratif des dossiers.

## Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où ces photos ont été prises sur le territoire de notre commune ?

1<sup>er</sup> indice



2<sup>ème</sup> indice



### Réponse à la question du N° 29



Il s'agit d'une peinture murale de la chapelle sud de l'église St-Maurice : « L'annonciation de la vierge ». Ce décor du XV<sup>ème</sup> siècle a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 10 juin 2002 à la suite de sa restauration.